

**CONSEIL DU COMITE REGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE POITOU
CHARENTES DU 20 SEPTEMBRE 2011**

RAPPORT MORAL 2010

Un rapport moral, quand tout va bien, n'est pas un exercice compliqué ; mais faire un rapport moral dans un état continuels de gestion de crise, c'est plus difficile.

Positiver tout en restant les pieds sur terre ne doit pas empêcher l'objectivité sur notre situation !

Pourtant, force est de constater que notre système de société engendre des phénomènes de tension, d'incompréhension enfin de véritables problèmes de déstabilisation des territoires et d'équilibre des lieux.

Cela nous propulse ainsi continuellement à la dictature de l'urgence et de l'immédiat. Pour autant, cela ne doit pas nous empêcher le raisonnement et la réactivité face aux défis de l'avenir et du développement de notre profession !

Après avoir subi la tourmente Xynthia et sa suite, nous continuons à subir les mortalités sans ni en voir réellement le bout, ni avoir de solution.

Les souches R, R+ ou S ne semblent toujours pas au point ! Que nous reste-t-il sinon nous adapter par obligation avec les moyens du bord ?

Se satisfaire des aides qui, dans un climat de réduction budgétaire, ne répondent que partiellement à l'attente et au besoin des professionnels n'est sûrement pas une solution durable.

Notre avenir doit se voir différemment !

Jamais au travers de l'histoire conchylicole, notre profession n'a vécu autant d'agressivité, de l'empilement réglementaire, de la convoitise de l'espace, du non respect et le pillage par la pêche récréative sur nos parcs et pour en rajouter une couche, nous devons répondre aux enjeux environnementaux de notre société.

Aux yeux de certains, de ceux qui aimeraient nous faire passer du rôle d'agressés au rôle d'agresseur du milieu !

Nous devons justifier notre occupation territoriale face à l'évaluation publique déclenchée par des pétitions citoyennes, par des associations X ou Y qui n'ont comme justificatif que leur angoisse de bien-être et la culture égoïste du soi.

Pourtant, cela devient de véritables lieux d'influence sur les décisions politiques locales !

Cette nouvelle forme de gouvernance à laquelle nous devons faire face n'est-elle pas plutôt un risque de fracture avec les autorités en général ?

Alors, nos modes de production doivent changer nous dit-on, ainsi que nos pratiques culturelles.

Comment ? Cela est une autre affaire ! La mise en place des filières de la Malconche est un bon exemple, même si celui-ci est en attente de la signature de Madame le Préfet !

Quelle vision a-t-on de notre évolution, de notre développement ? Il faut arrêter de faire du court terme et d'engendrer le conflictuel qui ne fait rien progresser.

On n'arrête pas d'ouvrir de nouveaux chantiers de protection environnementale mais on a du mal à arrêter ou modifier les causes de dégradation du milieu.

Natura 2000 terre / mer, parc marin, zone humide, aire terrestre protégée, réserve de ceci ou cela, des colloques, des journées scientifiques, des cellules de vigilance, des observatoires, des comités de gestion et j'en passe. Tout cela semblerait aller dans le bon sens si l'on y trouvait notre place avec des huîtres et des moules en quantité suffisante pour l'approvisionnement de la profession !

Et puis un aperçu de reconnaissance, les schémas régionaux de développement aquacole, une véritable volonté européenne, nationale aussi. Un désir de nous réaffirmer sur le territoire et de refixer nos productions en mer comme à terre ; et tout cela à définir et à écrire comme d'habitude dans l'urgence. Une première copie mi octobre, le bouquet final au 15 décembre !

J'insiste pour que nous ayons un véritable organigramme de notre organisation professionnelle afin que tous, nous ayons en tête du partout où il faut être présent pour répondre aux interrogations et aux exigences de ces nouveaux modes de gouvernance.

Je rappelle à tous les présidents de commission qu'à tout moment, ils peuvent et doivent réunir leur commission, qu'ils ne doivent pas obligatoirement attendre ma disponibilité. Certains se sont engagés et saisis de sujets bien particuliers. Les problèmes de gestion de l'eau douce restent toujours de première actualité, l'aménagement du marais aussi. La commission DPM, le plus lourd budget avec le fonctionnement de la Trézence.

Il faut redynamiser les comités de bancs ! On voit bien comme chaque sujet doit être travaillé de près pour les mener à bien. Pour cela, l'implication de tous est nécessaire, chacun dans son choix et dans son domaine de compétence.

Nous allons reprendre un système de réunion de bureau tout les morts d'eau s'il le faut.

Par rapport à la réforme des politiques publiques et demain la réforme territoriale, le CRC se verra de plus en plus impliqué dans ce nouveau mode de gouvernance. Il faudra encore plus de disponibilité, c'est-à-dire des moyens humains et financiers pour se faire entendre.

Demain je serai Place Fontenoy à Paris avec Goulven BREST pour le suivi des assises et je demanderai une fois de plus qui devra en supporter la charge financière !

Deux programmes de sélection sont en cours de démarrage, un d'ordre privé par les écloseurs, l'autre sous la responsabilité collective, le CNC assumant le rôle de chef de file avec l'engagement des centres techniques, d'Ifremer, de l'Etat, des CRC et des écloseurs !

En janvier 2012, ceux qui le voudront pourront pêcher les huîtres sur les rochers de la rive droite de la Gironde. Je remercie la DDTM pour le travail effectué sous la conduite de Jean François BAUVE et de l'accompagnement d'IFREMER pour le protocole de suivi sanitaire avec la participation de Jean Louis GAIGNON. Un protocole de pêche et de réimmersion a été validé, il nous faudra le respecter à la lettre ! C'est à cette condition que nous avons réussi à obtenir l'autorisation de pêcher ces gisements ! Une réunion particulière sur ce sujet sera programmée au moment opportun avec tous les intéressés !

En août, nous avons fait une pose de collecteurs, tubes et coupelles sur l'ancien site du Verdon sous contrôle du CRC et du CREAA, Un rapport sera fait sur le suivi et sera à la disposition de tous, comme je m'y étais engagé.

Depuis le début de l'année, comme vous le savez tous, nous constatons des vols, certains très importants. Je les ai fait chiffrer par Francis BEDIS, notre garde juré, que je félicite au passage pour son engagement et son sérieux.

Aujourd'hui, on peut estimer à plus de 4 000 le nombre de poches qui a été volé ! Nous pouvons bientôt espérer un dénouement d'une grosse affaire. Je ne manquerai pas d'y faire de la publicité.

Voilà, ce rapport moral touche à sa fin. A la veille d'une saison commerciale avec moins de production, c'est évident, et malgré les difficultés de négociations, sachons être les meilleurs !

Je vous remercie de votre attention.

Le Président, Gérald VIAUD